

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21.09.2020

L'an deux mille vingt le vingt et un septembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de BENING.LES.ST.AVOLD, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au foyer Communal, sous la présidence de Mme RAMSAIER Simone.

Date de la convocation : le 8 septembre 2020

Etaient présents : Mesdames RAMSAIER Simone, NIEDERLANDER Marie-Josette, THIEBAUT Marie-Jeanne, BERNHARD Virginie, FRANCES Dolorès, KOPP Meriem,
Messieurs TARILLON Lucien, APPEL Patrick, DE NICOLO Dominique, HUBER Denis, KLOSE Raymond, PIVEC Denis.

Etaient Absents : Mme GROVA Anne-Marie (absente jusqu'au point 4), Mme ZAVARD Elisabeth, M. FLAUSSE Emmanuel.

Désignation du secrétaire de séance : Mme THIEBAUT Marie-Jeanne

ORDRE DU JOUR

Adoption du procès-verbal de la séance précédente.

2020-09-31 : Participation communale aux classes de neige et découverte. Année 2020/2021.

2020-09-32 : Budget : Décision modificative n° 1.

2020-09-33 : Repas en l'honneur des personnes âgées de notre commune.

2019-09-34 : Cérémonie commémorative du 11 novembre 2020.

2020-09-35 : Contrat d'assurance des risques statutaires.

2020-09-36 : Adhésion à la convention de participation pour des risques de prévoyance mise en place par le Centre de Gestion

2020-09-37 : Approbation devis rue Bellevue avec création d'un trottoir.

2020-09-38 : Approbation devis voirie rue Abbé Weisse.

2020-09-39 : Fourniture d'électricité : Adhésion à la convention constitutive de groupement de commandes du Département de la Moselle pour l'achat d'électricité. Lancement d'une (des) consultation(s) pour l'achat d'électricité.

2020-09-40 : Adhésion à Panneaupocket.

2020-09-41 : Création d'un site internet.

2020-09-42 : Avis sur la demande de concession de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux dite «concession bleue lorraine».

2020-09-43 : Demande de subvention au titre des amendes de police.

2020-09-44 : Approbation devis : Réalisation d'un mur de soutènement.

2020-09-45 : Approbation devis : Pose de grillage contre le filet de la bêche du court de la boule Lyonnaise.

2020-09-46 : Approbation devis : Achat de grillage pour mise en sécurité talus SNCF.

2020-09-47 : Approbation devis : Abattage d'arbres le long du terrain de boules.

Commune de BÉNING-LÈS-SAINT-AVOLD
Procès-Verbal du Conseil Municipal
Séance du 21.09.2020

2020-09-31 : Participation communale aux classes de neige et découverte.
Année 2020/2021.

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal la fixation de la participation communale en faveur des enfants de notre commune fréquentant nos établissements scolaires et hors scolaires et participant à une classe de neige ou découverte.

Le Conseil Municipal, après échange de vues,

DECIDE à l'unanimité de ses membres présents, de fixer pour l'année scolaire 2020/2021, les conditions financières de participation communale pour les voyages éducatifs classes de neige ou découverte comme suit :

COLLEGE

3 jours	16 €/élève
4 jours	23 €/élève
5 jours et au-delà	31 €/élève

ECOLE ELEMENTAIRE HORS COMMUNE

VU le nombre d'élèves en diminution constante et le choix de la commune de refuser toutes les demandes de dérogation sans motif valable, aucune participation communale ne sera accordée.

ECOLE ELEMENTAIRE COMMUNALE

Suite au regroupement avec l'école de BETTING, toute demande concernant les enfants scolarisés dans nos établissements scolaires sera examinée après concertation par les 2 communes

2020-09-32 : Budget : Décision modificative n° 1.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, décide d'apporter au budget communal de l'exercice en cours la décision modificative suivantes :

- c/2184	Programme 2007 – Acquisition Mobilier scolaire	+ 450.00 €
- c/2183	Programme 1811 – Acquisition d'un nouveau serveur	- 450.00 €

Commune de BÉNING-LÈS-SAINT-AVOLD
Procès-Verbal du Conseil Municipal
Séance du 21.09.2020

2020-09-33 : Repas en l'honneur des personnes âgées de notre commune.

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal la question relative au maintien du repas en l'honneur des personnes âgées de la commune.

VU le contexte actuel dû au COVID 19 et sachant que les aînés sont en première ligne

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- DECIDE d'annuler le repas des personnes âgées qui était prévu le 17 octobre 2020

2020-09-34 : Cérémonie commémorative du 11 novembre 2020.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents,

- DECIDE de voter un crédit de 100 € au chapitre 6232 du budget 2020 pour l'organisation de la cérémonie commémorative du 11 novembre 2020.
- Une messe sera célébrée en l'Eglise paroissiale le 11 novembre 2020 à 17 h 30 suivie de la cérémonie commémorative devant le Monument-aux-Morts avec dépôt d'une gerbe, allocution de - Mme le Maire et éventuellement récitation des enfants.
- En raison de la crise sanitaire du COVID 19, le Vin d'Honneur traditionnel ne sera pas maintenu

Commune de BÉNING-LÈS-SAINT-AVOLD
Procès-Verbal du Conseil Municipal
Séance du 21.09.2020

2020-09-35 : Contrat d'assurance des risques statutaires.

Le Maire expose que le Centre de gestion a communiqué à la commune les résultats de la consultation concernant l'assurance statutaire.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

VU la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 26 ;

- VU le Décret n° 86-552 du 14 mars 1986 pris pour l'application de l'article 26 (alinéa 2) de la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatif aux contrats d'assurances souscrits par les centres de gestion pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux ;
- VU la délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion en date du 27 novembre 2019, décidant de fixer, au titre de la mise en place de cette mission supplémentaire à caractère facultatif, le taux correspondant à la prestation rendue par le Centre de Gestion.

DECIDE :

Article 1^{er} : d'accepter la proposition suivante :

Assureur : ***AXA France Vie***

Courtier : ***Gras Savoye Berger Simon***

Durée du contrat : 4 ans (date d'effet au 01/01/2021).

Préavis : contrat résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de 6 mois.

- **Agents affiliés à la CNRACL**

Risques garantis : Décès + accident et maladie imputable au service + longue maladie, maladie longue durée + maternité (y compris les congés pathologiques) / adoption / paternité et accueil de l'enfant + maladie ordinaire + Temps partiel thérapeutique, mise en disponibilité d'office pour maladie, infirmité de guerre, allocation d'invalidité temporaire

Conditions : Tous les risques, avec une **franchise de 15 jours par arrêt en maladie ordinaire** à un taux de

5.29 %

Commune de BÉNING-LÈS-SAINT-AVOLD
Procès-Verbal du Conseil Municipal
Séance du 21.09.2020

2020-09-35 : Suite Contrat d'assurance des risques statutaires.

- **Agents titulaires ou stagiaires affiliés à l'IRCANTEC et agents contractuels de droit public affiliés à l'IRCANTEC**

Risques garantis : Accident et maladie professionnelle + grave maladie + maternité (y compris les congés pathologiques) / adoption / paternité et accueil de l'enfant + maladie ordinaire + reprise d'activité partielle pour motif thérapeutique :

Conditions : Tous les risques, avec une **franchise de 10 jours par arrêt en maladie ordinaire** à un taux de **1,61 %**

Aux taux de l'assureur s'ajoute la contribution financière de **0,14 %** pour la prestation d'administration du contrat par le Centre de Gestion. Ce taux s'applique annuellement à la masse salariale assurée par la collectivité.

Article 2 : d'autoriser le Maire à signer le contrat d'assurance, les conventions en résultant et tout acte y afférent.

Article 3 : d'autoriser Madame le Maire à signer la convention d'adhésion du Centre de Gestion et les actes s'y rapportant,

Article 4 : **CHARGE** Madame le Maire à résilier, si besoin, le contrat d'assurance statutaire en cours.

Article 5 : **PREVOIT** les crédits nécessaires au budget pour le paiement des primes et de la contribution relative à la mission supplémentaire à caractère facultatif du Centre de Gestion.

Commune de BÉNING-LÈS-SAINT-AVOLD

Procès-Verbal du Conseil Municipal

Séance du 21.09.2020

2020-09-36 : Adhésion à la convention de participation pour des risques de prévoyance mise en place par le Centre de Gestion

EXPOSE PREALABLE

Par délibération en date du 15 mai 2019, le conseil d'administration du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Moselle a, conformément à l'article 25 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984, décidé d'engager une consultation en vue de conclure une convention de participation avec un opérateur pour le risque prévoyance et pour le compte des collectivités et établissements publics lui ayant donné mandat.

En outre, par délibération du 27 novembre 2019 et sur la base d'une comptabilité analytique, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Moselle a fixé le montant de la contribution des collectivités et établissements publics adhérents, en contrepartie de la mission facultative proposée par le Centre de Gestion de mise en place d'une convention de participation prévoyance. Cette contribution financière annuelle correspond à 0,14% de la masse salariale assurée.

Conformément à l'article 22 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, les dépenses supportées par le Centre de Gestion pour l'exercice de cette mission supplémentaire à caractère facultatif sont financées par les collectivités et établissements adhérents dans les conditions fixées par une convention d'adhésion.

Vu la saisine du comité technique en date du 10.12.2019 sur le choix de participer à cette consultation avec estimation du montant de participation, le conseil municipal a habilité le Centre de Gestion de la Moselle à agir pour le compte de la collectivité.

Suite à la diffusion de l'appel à concurrence quatre propositions ont été reçues et étudiées avec attention au regard des critères retenus : rapport garanties/taux, degré effectif de solidarité, maîtrise financière du contrat, moyens pour les plus exposés, qualité de gestion du contrat.

Les membres du comité technique départemental ont émis un avis sur les offres présentées lors de leur réunion du 5 juin 2020.

Les membres du conseil d'administration ont, au cours de leur réunion du 17 juin 2020, décidé d'attribuer l'offre au groupement formé par l'assureur ALLIANZ et le gestionnaire COLLECTEAM (choix identique à l'avis formulé par le comité technique départemental).

Commune de BÉNING-LÈS-SAINT-AVOLD

Procès-Verbal du Conseil Municipal

Séance du 21.09.2020

2020-09-36 : Suite : Adhésion à la convention de participation pour des risques de prévoyance mise en place par le Centre de Gestion.

Il est rappelé que les collectivités peuvent, en application de l'article 22 bis de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983, contribuer au financement des garanties de la protection sociale complémentaire auxquelles leurs agents adhèrent. La participation des personnes publiques est réservée aux contrats ou règlements garantissant la mise en œuvre de dispositifs de solidarité entre les bénéficiaires, actifs et retraités.

Les caractéristiques du contrat sont les suivantes :

	Risques garantis	Taux de cotisation	Niveau de garantie	Adhésion
Garanties de base	Incapacité de travail	0,85%	95%	Obligatoire
	Invalidité permanente	0,60%	95%	
Total		1,45%		
Options <i>(au choix de l'agent)</i>	Minoration de retraite	0,50%	95%	Facultative
	Décès / PTIA	0,35%	100%	

- le contrat est conclu pour une période de 6 ans soit du 01/01/2021 au 31/12/2026
- le contrat est à adhésions facultatives
- les fonctionnaires et les agents contractuels de droit public ou de droit privé peuvent adhérer
- l'assiette de cotisation est celle retenue par l'employeur : traitement brut indiciaire + NBI
- l'adhésion des agents s'effectue sans questionnaire médical

-
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
 - VU le Code des Assurances ;
 - VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment l'article 26 ;
 - VU le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents ;
 - VU la Circulaire n°RDFB12207899C du 25 mai 2012 relative aux participations des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à la protection sociale complémentaire de leurs agents ;
 - VU la délibération du Centre de Gestion de la Moselle en date du 15 mai 2019 approuvant le lancement d'une consultation pour la passation d'une convention de participation mutualisée au risque « prévoyance » dans le domaine de la protection sociale complémentaire ;
 - VU la saisine du comité technique en date du 10.12.2019 sur le choix de participer à cette consultation avec estimation du montant de participation ;

Commune de BÉNING-LÈS-SAINT-AVOLD
Procès-Verbal du Conseil Municipal
Séance du 21.09.2020

2020-09-36 : Suite : Adhésion à la convention de participation pour des risques de prévoyance mise en place par le Centre de Gestion

- VU la délibération en date du 20 février 2020 portant habilitation du Centre de Gestion de la Moselle à agir pour le compte de la collectivité avec estimation du montant de participation;
- VU l'avis favorable à l'unanimité du comité technique paritaire du 5 juin 2020 sur le choix du candidat retenu ;
- VU la délibération du Centre de Gestion de la Moselle en date du 17 juin 2020 attribuant la convention de participation à COLLECTEAM/HUMANIS ;
- VU l'exposé du Maire ;

Après délibéré, et à l'unanimité de ses membres présents, les membres du conseil municipal,

DECIDENT

- de faire adhérer la commune de BENING.LES.ST.AVOLD à la convention de participation prévoyance proposée par le centre de gestion et dont l'assureur est ALLIANZ et le gestionnaire COLLECTEAM.
- que la cotisation de l'agent sera calculée sur le traitement de base + NBI.
- que la participation financière mensuelle par agent sera de 15 € brut sachant que le comité technique a été sollicité pour avis le 10.12.2019.
-
-

AUTORISENT Madame le Maire à signer les documents qui découlent de la convention de participation ainsi que la convention d'adhésion à la mission facultative proposée par le Centre de Gestion de la Moselle.

Commune de BÉNING-LÈS-SAINT-AVOLD
Procès-Verbal du Conseil Municipal
Séance du 21.09.2020

2020-09-37 : Approbation devis rue Bellevue avec création d'un trottoir.

Monsieur TARILLON Lucien, Adjoint au Maire, fait lecture à l'Assemblée des offres reçues par 2 entreprises pour les travaux de réfection de voirie rue Bellevue et création d'un trottoir du côté de la butte avec en option l'aménagement d'un trottoir côté cimetière.

- EUROVIA de Forbach :

- Voirie avec création d'un trottoir : 69 924.31 € H.T.
- Tranche optionnelle : 4 782.24 € H.T.

- COLAS de Sarreguemines :

- Voirie avec création d'un trottoir : 76 593.80 € H.T.
- Tranche optionnelle : 6 084.67 € H.T.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents,

- DECIDE de retenir l'entreprise EUROVIA de Forbach pour effectuer les travaux de réfection rue Bellevue avec la création d'un trottoir sans la tranche optionnelle soit pour un montant H.T. de 69 924.31 €
- AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents concernant ce dossier.

2020-06-38 : Approbation devis voirie rue Abbé Weisse.

Monsieur TARILLON Lucien, Adjoint au Maire, fait lecture à l'assemblée des offres reçues par 2 entreprises pour le projet de réfection de la voirie rue Abbé Weisse.

- EUROVIA de Forbach : 60 863.61 € H.T.
- COLAS de Sarreguemines : 62 470.30 € H.T.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents,

- DECIDE de retenir l'entreprise EUROVIA de Forbach pour effectuer les travaux de réfection rue Abbé Weisse pour un montant H.T. de 60 863.61 €
- AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents concernant ce dossier.

Commune de BÉNING-LÈS-SAINT-AVOLD

Procès-Verbal du Conseil Municipal

Séance du 21.09.2020

2020-09-39 : Fourniture d'électricité :

- **Adhésion à la convention constitutive de groupement de commandes du Département de la Moselle pour l'achat d'électricité.**
- **Lancement d'une (des) consultation(s) pour l'achat d'électricité.**

AUTORISE l'adhésion de la commune de BENING.LES.ST.AVOLD au groupement de commandes coordonné par le Département de la Moselle, pour l'achat d'électricité ;

- **APPROUVE** les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité (jointe en annexe) ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité ;
- **AUTORISE** le lancement de la (des) consultation(s) et la passation des contrats correspondants, ainsi que la signature de toutes pièces nécessaires à l'exécution de ces contrats ;
- **AUTORISE** le représentant du coordonnateur à signer les accords-cadres, les marchés subséquents, les annexes éventuelles, ainsi que toutes pièces s'y rapportant ; issus du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et pour le compte des membres du groupement ; et ce, sans distinction de procédures ou de montants.
- **PRECISE** que les dépenses inhérentes à l'achat d'électricité seront inscrites aux budgets correspondants.

2020-06-40 : Adhésion à Panneapocket.

Madame le Maire donne la parole à M. DE NICOLO Dominique, Conseiller municipal, afin qu'il explique le fonctionnement de l'outil de communication « Panneapocket ».

Il explique que « Panneapocket » est un outil de communication auprès des administrés afin de les informer, de les prévenir ou de les alerter en temps réel par le biais d'une plateforme web qui diffuse les informations mises en ligne par la mairie. Cette application gratuite est à télécharger par les habitants.

Madame le Maire propose d'adhérer à « Panneapocket » pour un coût annuel de 180 € T.T.C.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents,

- **DECIDE** d'adhérer au service « Panneapocket »
- **AUTORISE** Mme le Maire à signer le devis et tout document annexe
- **PRECISE** qu'une information sera réalisée auprès des administrés de la commune.

Commune de BÉNING-LÈS-SAINT-AVOLD

Procès-Verbal du Conseil Municipal

Séance du 21.09.2020

2020-06-41 : Création d'un site internet.

Madame le Maire exprime la nécessité de créer un site internet pour la commune afin d'améliorer l'information. Après le travail effectué par la commission communication, elle propose 2 offres différentes :

- soit une formule clé en main pour un montant établi par la Société EMAJ de METZ pour un montant de 3 312.00 € T.T.C. et une maintenance de 72 €/mois
- soit la proposition faite par l'Association des Maires Ruraux de France « Campagnol.fr » pour un montant de 220 € T.T.C par an.

Cette dernière proposition comprend l'accès à la plateforme internet pour créer et gérer le site, l'hébergement du site en France, un nom de domaine en .fr ou .com, des adresses de messagerie, une assistance téléphonique et par mail, une formation de prise en main, un accompagnement dans la construction du site et des supports techniques.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents,

- DECIDE de s'abonner à « Campagnol.fr »
- AUTORISE Mme le Maire à signer tout document relatif à ce dossier
- DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2020.

2020-06-42 : Avis sur la demande de concession de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux dite «concession bleue lorraine»

Monsieur le Préfet de la Moselle nous a transmis une copie de l'arrêté préfectoral prescrivant l'ouverture d'une enquête publique relative à la demande de concession de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux dite « Concession Bleue Lorraine » présentée par la Société Française.

Notre commune faisant partie du périmètre concerné, le Conseil Municipal peut donner son avis sur cette demande.

Le dossier technique a pu être consulté par l'ensemble des conseillers.

- CONSIDERANT
- Que le délai imparti pour consulter le dossier très technique et envisager une réunion publique afin de permettre aux habitants d'échanger sur la demande était trop court
- Que l'entreprise n'a pas démontré ses capacités techniques lors de précédents forages
- Que les engagements politiques consécutifs aux accords de Paris et la convention citoyenne pour le climat sont contraires à une nouvelle exploitation d'énergie fossile et une artificialisation des sols à grande échelle
- Que cette concession entraînerait des nuisances sonores et environnementales.
- Que nous ne savons pas quelles pourraient être les conséquences sur notre sous-sol.

Le Conseil Municipal, après discussion, à l'unanimité de ses membres présents,

- EMET un avis défavorable à la demande de concession de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux dite « Concession Bleue Lorraine » sur notre commune.

Commune de BÉNING-LÈS-SAINT-AVOLD

Procès-Verbal du Conseil Municipal

Séance du 21.09.2020

2020-09-43 : Demande de subvention au titre des amendes de police.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le projet d'aménagement d'un trottoir rue Bellevue côté cimetière peut faire l'objet d'une demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre des amendes de police.

Il est alors proposé au Conseil Municipal de présenter ce projet et ce conformément au plan de financement prévisionnel établi comme suit :

	Dépenses	Recettes
Coût des travaux :	4 782.24 €	
Amendes de police (30%)		1 434.67 €
Emprunt de la commune		3 347.57 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents,

- DECIDE de solliciter l'aide du Conseil Départemental au titre des amendes de police selon le plan de financement ci-dessus
- Charge Madame le Maire d'adresser au Conseil Départemental la présente délibération accompagnée du dossier complet
- AUTORISE Madame le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette demande de subvention.

2020-09-44 : Approbation devis : Réalisation d'un mur de soutènement.

M. TARILLON Lucien informe le Conseil Municipal de la nécessité de faire réaliser un mur de soutènement derrière le 12 rue Principale. La butte appartenant à la commune s'effrite et de la roche se détache du talus et tombe dans le jardin du 12 rue principale.

Pour des raisons de sécurité, il est proposé aux Conseillers la réalisation de ce mur de protection afin de retenir les éboulis.

Un devis a été établi par la Société ESTEVES de BENING LES ST AVOLD en proposant 2 solutions

A. Mur de soutènement type palissade béton pour un montant H.T. de 3 035 €

B. Mur de soutènement type mur en L pour un montant H.T. de 4 400 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents,

- DECIDE de retenir la solution B pour une montant H.T. de 4 400 €
- AUTORISE Madame le Maire à signer le devis.

Commune de BÉNING-LÈS-SAINT-AVOLD
Procès-Verbal du Conseil Municipal
Séance du 21.09.2020

2020-09-45 : Approbation devis : Pose de grillage contre le filet de la bâche du court de la boule lyonnaise.

Mme le Maire expose au Conseil la nécessité de réaliser des travaux à l'ancien court de tennis couvert mis à disposition de la Boule Béningeoise suite à divers actes de vandalisme.

M. TARILLON Lucien, Adjoint au Maire, présente un devis de la Société LEROY MERLIN d'un montant de 781.09 € H.T. pour l'achat de grillage à poser sur le filet de la bâche.

Le Conseil Municipal, par 7 VOIX POUR et 6 ABSTENTIONS (BERNHARD Virginie – HUBER Denis - FRANCES Dominique – DE NICOLO Dominique – KLOSE Raymond – GROVA Anna-Maria)

- DECIDE de réaliser les travaux
- AUTORISE Mme le Maire à signer le devis

2020-09-46 : Approbation devis : achat de grillage pour mise en sécurité talus SNCF.

M. TARILLON Lucien informe les conseillers municipaux que la SNCF a enlevé tous les arbres du talus qui se trouve derrière le court de tennis couvert.

Pour la mise en sécurité des habitants, il est nécessaire de grillager le talus afin d'éviter toute chute.

Un devis a été établi par la société LEROY MERLIN pour un montant de 159.20 €

Le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents,

- ACCEPTE de réaliser ces travaux
- AUTORISE Mme le Maire à signer le devis

2020-09-47 : Approbation devis : Abattage d'arbres le long du terrain de boules.

Monsieur APPEL Patrick, Adjoint au Maire, informe les Conseillers Municipaux qu'il est nécessaire d'effectuer des travaux d'élagage et d'abattage d'arbre le long du terrain de boules. En effet, certains arbres entrent en conflit avec la ligne électrique et l'éclairage du terrain.

Un devis a été établi par l'entreprise VELT BOIS de Freyming-Merlebach pour un montant H.T. de 3 100 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents,

- DECIDE d'effectuer ces travaux
- DEMANDE l'établissement d'un second devis
- AUTORISE Mme le Maire à signer le devis

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30